

CINÉ D'OR

RENDRE LA CULTURE CINÉMATOGRAPHIQUE ACCESSIBLE

Les personnes âgées sont traditionnellement plus casanières. Leur préférence pour les loisirs pratiqués à la maison est affirmée et leurs dépenses sont davantage orientées vers le domicile. La question du budget consacré à la culture et aux loisirs est également contraint, du fait des montants moyens des pensions de retraite. La mobilité est un autre élément central à prendre en compte. Dans ce contexte, proposer une programmation cinématographique adaptée, à prix modique, dans un lieu central offrant des conditions d'accueil optimales est gage de réussite.

UNE PROGRAMMATION CINÉMATOGRAPHIQUE ADAPTÉE AUX SENIORS

Afin de rendre acteurs les seniors viennois et de répondre au mieux à leurs attentes, la programmation est élaborée lors d'une "commission de programmation" à laquelle ils participent. Au cours de cette réunion, une large pré-sélection de films est présentée avec visionnage de la bande annonce. En fin de commission, les seniors présents votent pour les films qu'ils souhaitent voir inscrits dans la programmation. Un dépouillement s'opère et les films ayant obtenu le plus de suffrages sont retenus. La programmation est alors soumise à la directrice du cinéma qui vérifie la disponibilité des films aux dates envisagées. Puis le service communication réalise le programme et l'affiche.



Saison 2018-2019

1 film par mois, les mardis

depuis 20 ans



Vienne
Qualité de VILLE

Vienne (38)

Ville Membre depuis 2022

OBJECTIFS :

- Lutter contre l'isolement des seniors.
- Proposer une offre culturelle adaptée.
- Permettre aux seniors de visionner des films de qualité dans des conditions optimales.

PRATIQUE :

- Coordonner l'organisation de cette action et la rendre disponible pour l'accueil du public.
- Prendre contact avec le cinéma pour connaître la fréquentation de la séance pour en avoir un suivi optimal.
- Permettre aux seniors d'évaluer l'action lors des Conseils de vie.

FINANCEMENTS DE L'ACTION

Cette opération ne coûte rien à la Ville de Vienne. Les frais relatifs à la communication (impression des programmes et des affiches) sont pris en charge par un sponsor, en contrepartie d'une page publicitaire sur la quatrième page de couverture du programme et de la présence de son logo sur l'affiche. Le cinéma encaisse la recette de la vente de billets d'entrée.

LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Les moyens de communication utilisés pour promouvoir le projet sont divers. Un programme de quatre pages, en quadrichromie, format A5 lié a permis la communication, ainsi qu'une affiche format mobilier urbain type sucette de ville. L'information a été relayée dans le magazine municipal, sur les panneaux d'information lumineux et sur la page Facebook de la Ville. Un communiqué de presse est envoyé chaque moi.

UNE ACTION QUI FAIT L'OBJET D'UNE CONVENTION TRIPARTITE

Cette action fait l'objet chaque année d'une convention tripartite signée par le C.C.A.S. de Vienne, le cinéma Amphi et le sponsor. Cette convention est présentée au Conseil d'Administration du C.C.A.S. pour adoption. Un bilan annuel est établi et intégré dans le rapport d'activités du C.C.A.S. Cette action partenariale est pilotée par le panier de service, sous la responsabilité de la Vice-Présidente du C.C.A.S.

Le C.C.A.S. coordonne cette action de bout en bout. Le cinéma Amphi apporte un conseil au moment de la pré-sélection des films, accueille le public dans sa grande salle et diffuse les films dans des conditions optimales. Le sponsor, quant à lui, finance les supports de communication.

ÉVALUATION ET SUIVI DE L'ACTION

Tous les mois, le C.C.A.S. prend contact avec le cinéma pour connaître la fréquentation globale de la journée et la fréquentation par séance, ce qui permet d'avoir un suivi précis de cette action. Lors des Commissions ouvertes (instance de démocratie participative) et lors des Conseils de vie des Carrousels (structures d'accueil qui combinent à la fois l'activité foyer-restaurant et l'activité club de loisirs), les seniors font une évaluation de cette action. Par conséquent, le C.C.A.S. dispose d'une analyse quantitative et qualitative de cette action. Un chef de service du C.C.A.S. coordonne l'organisation de cette action et se rend disponible pour l'accueil du public lors des séances de 14 h 30 (les plus fréquentées). A cette occasion, cet agent présente les animations prévues pour les seniors et fait le lien avec l'équipe du cinéma.

Au fil du temps, Ciné d'Or est devenu une institution. La programmation bénéficie d'une forte notoriété. Elle draine un public fidèle, de plus en plus nombreux. Hors année Covid, 4 000 à 4 500 tickets annuels sont vendus. D'autre part, un bilan annuel de cette action est réalisé. Intégré au bilan d'activités du C.C.A.S. il est présenté au Conseil d'Administration.

Ciné d'or
Saison 2020-2021
1 film par mois, les mardis
14h30 - 17h - 20h

	L'Appel de la forêt 8 septembre 2020 Durée : 1 h 40 Genre : Aventure		C'est quoi cette Mamie ? 2 février 2021 Durée : 1 h 39 Genre : Comédie
	Au Nom de la terre 6 octobre 2020 Durée : 1 h 43 Genre : Drame		Chanson douce 2 mars 2021 Durée : 1 h 40 Genre : Drame
	Donne-moi des ailes 3 novembre 2020 Durée : 1 h 53 Genre : Aventure		Les Filles du Docteur March 6 avril 2021 Durée : 2 h 15 Genre : Drame, comédie



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la ville de Vienne, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com